

VILLE DE

SEPTÈMES
LES VALLONS

Septèmes-les-Vallons, 21 janvier 2022

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 20 JANVIER 2022

AM/PB/LAG — Dpt.2022/S/ 1609 /DAG
Réf. : CRE

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 20 janvier 2022 à 18h30 sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire, pour examiner les questions portées à l'ordre du jour.

Le procès-verbal de la séance du jeudi 16 décembre 2021 a été approuvé à **L'UNANIMITE** des élu(e)s.

ENFANCE / JEUNESSE

Approbation de l'Accord-Cadre de la Convention Territoriale Globale.

L'assemblée communale :

APPROUVE l'Accord-Cadre de la Convention Territoriale Globale pour une durée de 1 an couvrant la période 2022 avant la signature de la CTG 2022-2025.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit Accord-Cadre et à engager les démarches nécessaires avec la CAF.

Cela permettra de poursuivre les actions déjà engagées et de maintenir les financements précédemment versés dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

(Délibération n°01.01.2022 adoptée à l'UNANIMITE – 1 abstention : Manuel PINTO)

COOPERATION INTERCOMMUNALE

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers Métropolitains – Exercice 2020. (DEBAT SANS VOTE)

L'assemblée communale :

A PRIS connaissance du rapport annuel de la Métropole Aix-Marseille-Provence relatif au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets, pour l'exercice 2020.

PRECISE que ce rapport sera mis à la disposition du public, qui en sera avisé par voie d'affiche en mairie et aux lieux habituels pendant au moins un mois.

(Délibération n°02.01.2022)

COMPTE RENDU

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a rendu compte des décisions qui ont été prises en application de l'article L.2122-22 de ce même code.

Le compte-rendu de ces décisions est consultable à la Direction de l'Administration Générale de la ville aux heures d'ouverture de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18 heures 50.

Destinataires : La Marseillaise, la Provence, Affichage, tous les services.